



Commune de SAINT-YVI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 Juin 2018

Nombre de conseillers :

En exercice	19
Présents	13
Votants	17

L'an deux mil dix-huit,
Le vingt neuf Juin à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Yvi-29140-

Dûment convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques FRANCOIS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 22 Juin 2018.

Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de L. TYMEN, I. DIAS, I. LE BRIGAND et V. REMONDIN qui ont respectivement donné pouvoir à A. GAVAIRON, L. LE NAOUR, A. GUENNEC et E. MAHE.

D. JAFFRES et V. LAUTRIDOU étaient également absentes.

A. GAVAIRON a été nommée secrétaire.

.....
OBJET 8 : MOTION ENEDIS - COMPTEURS LINKY

Depuis 2015, Enedis se trouve confronté à de nombreuses associations, dont le collectif Linky, qui s'opposent à l'installation des nouveaux compteurs électriques communicants.

Plusieurs pétitions de différentes communes ont été diffusées pour revendiquer également leur opposition à ce nouveau type de compteur.

Le refus d'installation de ce dernier ne se résume pas uniquement à la crainte de risque sanitaire lié aux rayonnements électromagnétiques, mais repose également sur une dénonciation des méthodes agressives d'Enedis, du non respect des données d'ordre privé, des dommages non couverts par les compagnies d'assurances,

Dans ce cadre, le Conseil Municipal, à l'unanimité, souhaite affirmer officiellement auprès d'Enedis le respect de la volonté individuelle de chaque administré et pour chacun d'entre eux, le choix ou le refus de l'installation d'un nouveau compteur communicant.

Certifié exécutoire le :
Reçu en Préfecture le :
Publié ou notifié le :

Pour Copie Conforme
Le Maire,
Jacques FRANCOIS